

Agenda politique 2010 de REDD+ Aspects essentiels à aborder cette année

Si les négociations sur les approches politiques et les incitations positives à REDD+ ont considérablement avancé l'année dernière, un accord final n'a pas pu être atteint à Copenhague, prolongeant les négociations en 2010. En l'absence d'incitations à la réduction du déboisement et à la conservation des forêts, ce délai d'un an entrainera la perte de 13 millions d'hectares de forêts tropicales et l'émission de 5,8 milliards de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. La destruction de ces forêts représente une perte définitive d'une opportunité d'atténuation; chaque année de retard est une perte mondiale pour ce qui est l'un des moyens les plus immédiats et rentables de lutte contre les changements climatiques. Il faut parvenir à un accord sur REDD+ en 2010.

Plusieurs éléments clés doivent être abordés avant de parvenir à un accord final. Cette note décrit ces questions en instance et explique pourquoi elles doivent être traitées immédiatement¹. On connaît suffisamment bien ces questions et des progrès importants vers un consensus ont été réalisés.

Aspects de REDD+ à aborder en 2010

Objectif : Il faut un objectif global de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation, qui contienne des objectifs spécifiques de réductions d'émissions pour une période définie, afin que les forêts tropicales donnent toute leur mesure d'atténuation des changements climatiques. Cet objectif doit être associé à des financements fournis par les pays développés aux pays en développement pour parvenir aux résultats souhaités de REDD+². Plusieurs pays en développement ont montré leur volonté de prendre des mesures sérieuses pour réduire leurs émissions dues au déboisement et à la dégradation, en mettant des objectifs volontaires sur la table. Les Parties devraient profiter de cet élan pour définir un objectif global cette année. Cependant, mettre en œuvre les activités nécessaires à la réalisation des objectifs nationaux et mondiaux nécessitera un capital politique important de la part des dirigeants des pays en développement. Ils ne pourront pas poursuivre leurs efforts très loin sans engagements financiers spécifiques et quantitatifs des pays développés pour que ces objectifs soient réalisables. C'est pour cette raison que l'objectif mondial doit être appuyé par des engagements financiers concrets des pays développés, sous forme de ressources financières nouvelles ou supplémentaires de sources variées.

Niveaux de référence : La définition d'un niveau de référence pour juger les résultats et les incitations à apporter est une première étape essentielle du développement de programmes de REDD+. Il faut que les règles sur le mode de définition de ces niveaux de référence soient claires

¹ Pour plus d'informations sur nos recommandations sur les éléments décrits dans cette note, veuillez consulter nos documents suivants : options de financement de REDD+, portée de REDD+ et participation, l'échelle d'intervention (nationale/sous-nationale) de REDD+, les peuples autochtones et les communautés locales et REDD+ et coavantages écologiques de REDD+.

² L'objectif global et les niveaux associés de financement sont discutés plus en détail dans notre document sur les options de financement de REDD+.

Conservation International ~ Environmental Defense Fund ~ Rainforest Alliance ~ Natural Resources Defense Fund ~ The Nature Conservancy ~ Wildlife Conservation Society ~ Union of Concerned Scientists ~ Woods Hole Research Center

pour garantir l'intégrité environnementale, l'efficacité et l'équité d'un cadre global de REDD+. On note des avancées pour plusieurs pays avec le renforcement des capacités techniques et des études analytiques nécessaires pour définir les niveaux de références. Il est essentiel que la communauté internationale fournisse dès que possible des directives claires pour définir ces niveaux de référence, afin de mettre en place un système commun, transparent et équitable.

Échelle de comptabilisation/compensation : Une des questions en suspens des négociations de REDD+ est l'échelle (nationale ou sous-nationale) des stratégies, des systèmes de suivi et des niveaux de référence de REDD+. Plusieurs pays mettent en œuvre aujourd'hui des activités à différents niveaux, certains développant des plans de préparation au niveau national et exécutant des activités pilotes au niveau sous-national. D'autres investissements plus importants à un niveau ou à un autre requièrent des directives claires de la communauté internationale sur le niveau auquel les résultats seront évalués et les systèmes de comptabilité qui seront acceptés.

Financement : des engagements concrets ont été faits à Copenhague sur le financement à court terme de REDD+. Ces engagements constituent une première étape que les pays doivent poursuivre en 2010. Ces fonds doivent être livrés pour ne pas retarder davantage les avancées de REDD+. De plus, pour que les pays en développement prennent réellement de la vitesse pour effectuer les grands changements nécessaires au succès de REDD+, ils doivent être certains de l'apport d'un financement à long terme, approprié et prévisible. Les pays développés doivent déterminer cette année la partie de leurs engagements à long terme dans le cadre de l'accord de Copenhague qui sera consacrée à REDD+. Le mécanisme financier sera également important. Si le financement est abordé dans l'accord de Copenhague et L.7/Add.6, il n'est toujours pas clair si les fonds du marché seront disponibles pour mettre en œuvre REDD+. Les doutes persistent en raison de la poursuite des négociations à la fois pour REDD+ et pour le processus plus vaste de LCA. Les pays en développement doivent avoir une idée plus claire cette année si REDD+ sera éligible aux fonds du marché pour compenser les résultats, car ce point affectera leurs préparations et investissements actuels et futurs.

Définition de la portée : Les négociations sur la portée de REDD+ n'ont pas avancé au-delà de ce qui a été défini dans le plan d'action de Bali. Pour beaucoup, la définition des éléments en « plus » de REDD+ (conservation, gestion durable des forêts et renforcement) n'est pas encore claire. Pour que les gouvernements puissent définir leurs stratégies nationales de REDD+, il faut avoir une idée claire des activités éligibles au financement dans un cadre international. Sans directives, les stratégies pourraient n'aborder que les zones menacées par le déboisement et négliger d'autres parties du secteur forestier. Pendant des décennies, le monde a tenté de lutter contre le déboisement comme une activité indépendante, avec un succès limité. Le plan d'action de Bali inclut une approche plus complète de la gestion des terres, qui selon les Parties, fera de REDD+ une plus grande réussite. Cependant, sans définitions claires, les actions sur les éléments en plus seront à la traîne derrière la réduction du déboisement et la dégradation forestière et ne seront pas intégrées dans des stratégies complètes d'utilisation des terres dans les pays en développement.

Mesures de sauvegarde sociale et protections pour la biodiversité et les services

écologiques: Les principes sur les droits des peuples autochtones et la biodiversité/les services écologiques inclus en Annexe G (texte sur REDD+) du rapport de la huitième session de l'AWG-LCA

Conservation International ~ Environmental Defense Fund ~ Rainforest Alliance ~ Natural Resources Defense Fund ~ The Nature Conservancy ~ Wildlife Conservation Society ~ Union of Concerned Scientists ~ Woods Hole Research Center

fournissent une base solide pour REDD+. Cependant, la version provisoire contient peu ou pas de dispositions d'assistance pour mettre ces principes en œuvre. L'accord de REDD+ nécessite des directives du SBSTA sur les obligations de suivi et de rapportage de toutes les mesures de sauvegarde. Ces obligations doivent être décidées dès que possible pour que les pays puissent avancer dans le développement de stratégies et de systèmes nationaux qui respectent les droits, prévoient une participation pleine et effective, et protègent la biodiversité et les services écologiques. Sans ces directives, les pays pourraient produire des plans n'intégrant pas ces principes clés. Les standards Climat, Communauté et Biodiversité (www.climate-standards.org) fournissent des conseils utiles sur le suivi et le rapportage des impacts sociaux et environnementaux.

MRV du carbone : la capacité de mesurer précisément le carbone forestier (/couverture forestière /biomasse) est la base d'un mécanisme de REDD+ fondé sur les résultats. Une conception et une mise en œuvre efficaces de REDD+ reposent sur la capacité de cartographier, d'évaluer et de suivre l'évolution du carbone forestier. Le développement opportun de capacités institutionnelles, financières et techniques du MRV du carbone dépend de la désignation du MRV comme objectif prioritaire dans le processus politique. La CCNUCC devrait charger le SBSTA de la coordination d'un panel/groupe de travail d'experts, comprenant ou dirigé par le GIEC pour faire des recommandations spécifiques sur les principaux paramètres des cadres de MRV, notamment sur l'échelle des systèmes potentiels (global ou national ou sous-national), les options technologiques pertinentes et la coordination d'activités indépendantes de suivi à large échelle du carbone terrestre, avec des programmes et des objectifs régionaux et nationaux.